

INFO MAGNÉSIE

Actuellement, le règlement des S.A.E. permet l'utilisation de la magnésie sous deux formes (**cadre vert**) et proscrit l'utilisation en poudre (**cadre rouge**).

L'utilisation de la boule dans un sac à magnésie reste possible (**cadre orange**), à condition qu'il soit régulièrement vidé de l'excédent de poudre qu'il contiendrait.

Cette mesure peut être difficile à gérer - Si tel est le cas, en septembre, la magnésie en boule sera alors interdite sur les murs d'escalade.

Les derniers mois permettront d'identifier cette issue.

**Il est donc demandé de respecter cette mesure.
Les référents sont dans leur rôle en demandant
aux grimpeurs de la respecter.**

*Pour autant - Un club peut restreindre l'utilisation de la magnésie
(ex : liquide uniquement)*



Magnésie
liquide



Magnésie en
boules



Sac à magnésie
dédié aux boules de magnésie
et vidé de l'excédent de poudre

Pour éviter ça ...



Note créée par la commission S.A.E.
Réunion du 23/02/2015
Version - Mars 2015

Validé et accepté par

Le président du club :

Le référent :

FFMECD06

10 Avenue P Isnard - Espace Icardo - 06200 NICE

06 98 95 98 34 - 04 92 29 07 16

ffmeCD06@orange.fr - <http://cd06ffme.fr>